# 1. Introduction

Dans le cadre de la formation assurée par le département de génie civil et d'hydraulique aux étudiants de la licence trois (L3) Génie-Civil (GC). Cette formation, permet d'enrichir les connaissances des étudiants (apprenants). La finalité de ce cours est de mettre à la disposition des apprenants un support, tout en adoptant de nouvelles visions, d'éducation basées sur l'implicite des apprenants dans le processus de formation. Ainsi que de le mettre à la disposition des étudiants pour une meilleure acquisition de connaissances théoriques et pratiques, pour leurs permettre de maitriser les problèmes liés à **la voirie** ainsi que les différents réseaux tels que l'adduction en eau potable, l'assainissement, l'alimentation en gaz de ville, l'alimentation en énergie électrique, et en téléphone et internet ainsi que la planification des travaux des espaces verts dans l'agglomération.

# 2. Structuration et planification du cours.

## 2.1. Planification du cours

Ce cours permet dans l'avenir aux étudiants qui seront en mesure de faire apprendre les esquisses des paysages des quartiers de la communauté. A travers un ensemble d'exercices pratiques, ainsi qu'aux visites sur sites et en fin de compte, ce support pédagogique va permettre aux étudiants d'acquérir de vastes connaissances concernant les divers

réseaux pour faire de l'espace de la ville un espace pour toutes les catégories de la population.

Le module est décomposé principalement par une partie théorique, et afin de bien l'enrichir je développerai une partie pratique qui appuie la théorie pour faire apprécier ce module ainsi que tous les chapitres proposés au programme pour me permettre de mieux cerner le module intitulé : Voirie et Réseaux Divers.

Dans chaque cours, le travail consiste après la partie théorique, un ensemble d'activités pratiques (essais, graphes, photos, tableaux,…) suivi par une série de travaux demandés à faire chez soi.

**Objectifs :**

a. apprendre les exigences administratives et techniques de la voirie.

b. la planification des travaux : pour l'équipe de maitrise d'œuvre, respecter les normes techniques, les délais et le budget.